

## Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement d'une carte nationale d'identité

- ◇ 1 photo d'identité (35x45) de couleur claire (bleu clair, gris clair) **non découpée** - prise depuis **mois de 6 mois** - sans barrette sans chouchou apparent, sans lunettes, bouche fermée, le visage doit être dégagé.
  
- ◇ 1 justificatif de domicile datant de **moins d'un an** :  
*\*Si l'original de cette pièce est un support numérique, son impression aura valeur d'original.*
  - un avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus ou taxe foncière ou habitation
  - une quittance de loyer émanant d'une agence immobilière ou d'un bailleur social
  - une attestation ou facture ou quittance d'assurance du logement (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile)
  - une attestation de contrat EDF ou ENGIE avec le 2D-DOC\* ou facture **originale** (adresse prise en compte : lieu de consommation à gauche du document)
  - une facture de téléphone fixe (original) ou mobile\*
  - un relevé de la caisse d'allocations familiales mentionnant les aides au logement
  - titre de propriété (acte notarié ou attestation du notaire)
  - **Personnes sans domicile ni résidence fixe** : attestation d'élection de domicile (délivrée par le CCAS/CIAS ou par une association)

**Pour les personnes habitant chez un particulier ou chez leurs parents (dès 18 ans) fournir en plus :**

  - une attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant précisant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois.
  - **et un justificatif de domicile de l'hébergeant** (à prendre dans la liste ci-dessus)
  - **et une copie recto-verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant** (CNI, passeport français et étranger, titre de séjour à jour de l'adresse, permis de conduire)
  
- ◇ **\* L'original** d'un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** :  
(**sauf** en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'état civil est dématérialisé\*)  
(Pour le savoir, faire\* : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)

### PIÈCES A FOURNIR SELON LE CAS

#### Première demande de cni personne majeure :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile à votre nom - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- \*1 acte de naissance / si passeport biométrique le fournir (+ Photocopie)
- Le lieu et date de naissance des parents seront à renseigner

#### Première demande de cni personne mineure (la présence du père ou de la mère est OBLIGATOIRE) :

- 1 photo
- Pièce d'identité du parent présent (cni, passeport) (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- \*1 acte de naissance - Si l'acte est dématérialisé fournir le livret de famille (+ Photocopie)
- Mineur en garde alternée : en plus, une copie recto-verso de la pièce d'identité de l'autre parent (cni, passeport, permis de conduire en cours de validité) ET son justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus ET la décision du juge aux affaires familiales ou la convention conclue entre les parents (+Photocopies)

#### Renouvellement de cni perdue ou volée :

- 1 photo
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- \*1 acte de naissance / si passeport biométrique le fournir (+ Photocopie)
- 25 € de timbre fiscaux (achat dans un bureau de tabac ou sur @: <https://timbres.impots.gouv.fr>)
- 1 déclaration de perte (mairie) ou [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14011.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011.do) ou de vol (commissariat - gendarmerie)
- Le lieu et date de naissance des parents seront à renseigner

#### Ajout ou modification du nom d'usage - mariage / divorce / décès (gratuit) :

- 1 photo
- La carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- 1 acte de mariage / divorce / de décès

#### Renouvellement pour un voyage dans un état membre de l'union européenne n'acceptant pas la cni périmée physiquement mais valide 10 ans+5 :

- 1 photo
- La carte d'identité (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Justificatif de voyage : billet d'avion / bateau, réservation d'hôtel, agence de voyage, attestation sur l'honneur (+ Photocopie)

#### Urgence : travail, examens :

- 1 photo
- Carte nationale d'identité et/ ou 1 acte de naissance \* (+ Photocopie)
- 1 justificatif de domicile - Voir liste ci-dessus - Si hébergé : voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- Le justificatif de l'urgence

#### Personne sous tutelle :

- 1 photo
- Carte d'identité (si renouvellement) + (Photocopie)
- 1 justificatif de domicile au nom du tuteur voir liste ci-dessus (+ Photocopie)
- \*1 acte de naissance - Si l'acte est dématérialisé : le livret de famille (+ Photocopie)
- Décision de justice désignant le tuteur + la carte d'identité du tuteur + la carte de fonction du tuteur (+ Photocopie)